

Accord sur la conservation des albatros et des pétrels Secrétariat intérimaire assuré par le gouvernement australien

Première réunion du Comité consultatif

à Hobart, en Australie, du 20 au 22 juillet 2005

Point nº 14 de l'ordre du jour ACAP/AC1/Doc.14 Secrétariat intérimaire

Programme de travail du Comité consultatif

Programme de travail du Comité consultatif

La première session de la réunion des Parties à l'ACAP (MOP1) a établi un programme de travail pour le Comité consultatif pour 2005-2007, qui est repris à l'Annexe 2 de la résolution 1.5. L'état d'avancement des tâches prévues par ce programme de travail est indiqué à l'Annexe 1 de la présente communication.

La résolution 1.5 prévoit également le réexamen du programme de travail après chaque réunion du Comité consultatif (point 3), tout amendement devant être adopté par les Parties (par l'intermédiaire du Secrétariat) en utilisant les procédures de vote intersessions de la réunion des Parties (MOP).

Le programme de travail du Comité consultatif comprend les tâches suivantes. Il est rendu compte de l'état d'avancement de plusieurs de ces tâches dans d'autres communications présentées à cette réunion, comme indiqué ci-dessous.

Ιâ	che	Renvoi à un (des) document(s) pour	
		la première réunion du Comité	
		consultatif (AC1)	
1.	Examen de la taxonomie	ACAP/AC1/Doc.12 (Point 10 de	
		l'ordre du jour)	
2.	Examen de l'état et des tendance	ACAP/AC1/Doc.11 (Point 9 de l'ordre	
		du jour)	
		ACAP/AC1/Inf.5	
		ACAP/AC1/Inf.12	
3.	Protection des sites de reproduction et	ACAP/AC1/Doc.13 (Point 11	
	état des espèces non indigènes	de l'ordre du jour)	
4.	Aires d'alimentation et chevauchement	ACAP/AC1/Inf.2 (Point 12 de l'ordre	
	des zones de pêche	du jour)	
5.	Évaluation de l'impact des menaces		
6.	Atténuation des menaces	ACAP/AC1/Inf.3 (Point 13 de l'ordre	
		du jour)	
7.	Élaboration des critères		
	• Identification des sites de reproduction	ACAP/AC1/Inf.1 (Point 11 de l'ordre	
	d'importance internationale	du jour)	
	Addition d'espèces à l'Annexe 1		
8.	Thèmes transversaux		
9.	Communication d'informations pour MOP		
	Système d'indicateurs	ACAP/AC1/Doc.17 (Point 17 de	
	•	l'ordre du jour)	
		ACAP/AC1/Inf.4	
	Rapports complémentaires - Plan	ACAP/AC1/Doc.15	
	d'action 5.1		

Avenir du programme de travail du Comité consultatif

Comme il est noté ailleurs dans le rapport du Secrétariat intérimaire (ACAP/AC1/Doc.6) et le rapport financier (ACAP/AC1/doc.9), la disponibilité de ressources en personnel pour le Secrétariat est susceptible de limiter la capacité du Secrétariat de contribuer aux tâches actuellement assignées.

SUITE À DONNER PAR LE COMITÉ CONSULTATIF

Le Comité consultatif est invité à passer en revue et à réviser le programme de travail, s'il y a lieu.

ANNEXE 1

	PROGRAMM	E DE TRAVAIL DU	COMITÉ CONSUL	TATIF POUR 200	05-2007 (Annexe 2 de la résolution 1.5)	
	Tâche/Sujet	Paragraphes de ACAP/MoP1/ Doc. 15	Groupe responsable	Calendrier	Action	État d'avancement
1	Examen de la taxonomie					
1.1	Établissement d'un groupe de travail pour passer en revue la taxonomie des albatros	4.5	Secrétariat intérimaire et Comité consultatif	D'ici janv. 2005	Le CC établira un groupe de travail (GT)	Achevé
1.2	Élaboration des attributions		Comité consultatif (CC)	D'ici nov. 2004	Le Président du GT élaborera les attributions conjointement avec le Secrétariat et les transmettra au Comité consultatif.	Achevé
1.3	Élaboration d'un projet de rapport			D'ici juil. 2005	Le Président du GT enverra le projet de rapport au Secrétariat pour transmission au CC. Le CC préparera son rapport final pour MOP 2. Le rapport comportera un texte de référence standard répertoriant la taxonomie.	En cours
2	Examen de l'état et des tenda	nces				
2.1	Établissement d'un groupe de travail pour examiner l'état et les tendances des espèces inscrites à l'Annexe 1 d'ACAP	Voir la section 5	Secrétariat intérimaire et CC	D'ici mars 2005	Les membres du CC soumettront des candidatures et établiront un groupe de travail.	Achevé
2.2	Élaboration des attributions		CC	D'ici nov. 2004	Le Président du groupe de travail élaborera les attributions et les transmettra au CC pour accord.	Achevé
2.3	Élaboration d'un formulaire de données et d'un format de base de données	5.4	Australie	D'ici août 2005	Le GT révisera le formulaire.	Achevé
2.4	Sélection des coordonnateurs nationaux pour compiler et soumettre des données			D'ici août 2005	Les Parties et les Signataires communiqueront les noms des coordonnateurs nationaux au Secrétariat.	En cours
2.5	Collecte et soumission de données	5.8-5.10	Coordonnateurs nationaux et Australie	D'ici sept. 2005	Les données compilées des Parties, Signataires, SCAR, BirdLife, etc. seront communiquées au Secrétariat.	En cours

	PROGRAMM	E DE TRAVAIL DU	COMITÉ CONSUL	TATIF POUR 200	05-2007 (Annexe 2 de la résolution 1.5)	
	Tâche/Sujet	Paragraphes de ACAP/MoP1/ Doc. 15	Groupe responsable	Calendrier	Action	État d'avancement
2.6	Alimentation de la base de données		Australie	Avant la 1 ^{re} réunion du CC	Saisie de données.	En cours
2.7	Réalisation d'une analyse de carence initiale	5.2	GT	Avant la 1re réunion du CC	Le GT examinera les données et déterminera les lacunes et les priorités	En cours
2.8	Collecte des données sur les populations		Parties et Signataires	2006/07	Encouragement et soutien des Parties pour mettre en chantier la collecte de données prioritaires telles que déterminées et recommandées par le CC.	Pas encore commencé
3	Protection des sites de repro	duction et état des	espèces non indi	gènes		
3.1	Élaboration d'un formulaire de données et d'un format de base de données	6.8-6.10	Secrétariat	Juin 05	Le Secrétariat mettra au point le formulaire et le distribuera aux Parties. Le formulaire comprendra des données sur l'état de protection des sites, la présence ou absence d'espèces non indigènes, et les impacts associés sur les espèces inscrites à l'Annexe 1. Inclure également des plans d'éradication ou de changement d'état de protection.	En cours
3.2	Sélection des coordonnateurs nationaux pour compiler et soumettre des informations			Juil.05	Les Parties et les Signataires communiqueront les noms des coordonnateurs nationaux au Secrétariat.	En cours
3.3	Soumission de données		Coordonnateurs nationaux	Avant la 1 ^{re} réunion	Soumettre le formulaire complété au Secrétariat.	En cours
3.4	Évaluation des sites de reproduction		CC	À la 1 ^{re} réunion	Identifier les sites de reproduction qui pourraient nécessiter une protection supplémentaire. Établir l'ordre de priorités pour les programmes d'éradication. Convenir des critères pour l'identification des sites de reproduction qui pourraient nécessiter une protection supplémentaire.	Pas encore commencé
3.5	Identification d'autres sites de reproduction qui pourraient nécessiter une protection.				Appliquer les critères pour identifier ces sites supplémentaires.	Pas encore commencé
3.6	Prise de mesures de		Parties et	2006/07	Encourager et soutenir les Parties et les	Pas encore

	Tâche/Sujet	Paragraphes de ACAP/MoP1/ Doc. 15	Groupe responsable	Calendrier	Action	État d'avancement
	protection pour les sites de reproduction		Signataires		Signataires pour l'amélioration de l'état de protection des sites de reproduction, s'il y a lieu. Prévoir et obtenir des fonds pour l'éradication d'espèces non indigènes sur les sites prioritaires.	commencé ¹
4	Aires d'alimentation et cheva		es de pêche			
4.1	Consultation des données existantes de poursuite à distance	5.11, 6.24	Secrétariat		Inviter BirdLife International à dresser une liste de détenteurs de données de poursuite à distance et analyser les données de répartition pour toutes les espèces inscrites à l'Annexe 1.	En cours ²
4.2	Sources supplémentaires de données				Considérer l'inclusion éventuelle de données maritimes et de baguage	Pas encore commencé
4.3	Poursuite de la collecte de données	5.11, 6.24	Parties		Soutenir et encourager la collecte de données pour les espèces inscrites à l'Annexe 1 et identifiées par l'analyse de carence existante.	Pas encore commencé
4.4	Consultation des données sur l'effort de pêche	6.2	Parties	1 ^{re} année	Identifier les sources et les stratégies pour consulter les données sur l'effort de pêche. En particulier, les mécanismes pour la fourniture, par les organisations de gestion de pêche régionale (RFMO), de données qui indiquent les zones de chevauchement des aires d'alimentation.	Pas encore commencé
4.5	Convocation d'un atelier			2 ^e année	Convoquer un atelier avec les RFMO pour identifier les principales zones de chevauchement des aires d'alimentation. Produire un rapport d'atelier pour la 3 ^e année.	Pas encore commencé
5	Évaluation de l'impact des mo					
5.1	Accéder aux données de capture accessoire.	6.25	Secrétariat	Avant la 2 ^e réunion du CC.	Demander aux Parties et aux non-Parties compétentes de soumettre des données se rapportant à des zones de pêche	Pas encore commencé

	PROGRAMN	IE DE TRAVAIL DU	COMITÉ CONSU	LTATIF POUR 200	05-2007 (Annexe 2 de la résolution 1.5)	
	Tâche/Sujet	Paragraphes de ACAP/MoP1/ Doc. 15	Groupe responsable	Calendrier	Action	État d'avancement
					particulières sur les taux et les estimations de captures accessoires.	
5.2	Planification d'un atelier		CC	3 ^e année	Organiser un atelier pour évaluer la nature et l'étendue des menaces (marines et terrestres) pour les espèces inscrites à l'Annexe 1 au niveau de la population; identifier en outre les lacunes et hiérarchiser les mesures de suivi. Analyser le niveau de menace potentielle sur la base de la répartition des aires d'alimentation, de l'effort de pêche, et des taux de captures accessoires associées.	Pas encore commencé
6	Atténuation des menaces					
6.1	Examen des programmes qui s'attaquent aux menaces prioritaires identifiées.	6.3	CC & Secrétariat	1 ^{re} année	Identifier et consulter les renseignements obtenus des programmes actuels et prévus qui s'attaquent aux menaces terrestres et celles posées par les zones de pêche.	En cours ³
6.2	Identifier et encourager l'adoption des meilleures pratiques actuelles		CC	Début 2 ^e année	Encourager et soutenir l'adoption de mesures d'atténuation existantes et appropriées et/ou de programmes d'éradication.	Pas encore commencé
6.3	Élaborer des mesures d'atténuation se rapportant à des zones de pêche particulières	6.5	CC	Début 3 ^e année	Encourager et soutenir des programmes de recherche sur l'atténuation pour les zones de pêche où ces programmes ne sont pas en place à l'heure actuelle.	Pas encore commencé
7	Élaboration des critères	•	•	•	•	
7.1	Identification des sites de reproduction d'importance internationale	6.1	IASOS	Pour la 1 ^{re} réunion du CC.	Préparation d'un document de travail fondé sur l'examen des critères existants susceptibles d'être utiles pour l'élaboration de nouveaux critères pour identifier les sites de reproduction d'importance nationale qui sont	En cours

	PROGRAMM	IE DE TRAVAIL DU	COMITÉ CONSUL	TATIF POUR 20	05-2007 (Annexe 2 de la résolution 1.5)	
	Tâche/Sujet	Paragraphes de ACAP/MoP1/ Doc. 15	Groupe responsable	Calendrier	Action	État d'avancement
					critiques pour les espèces inscrites à l'Annexe 1.	
7.2	Addition d'espèces à l'Annexe 1	7.3	Afrique du Sud & Espagne	Pour le CC3	Préparer un document de travail	Pas encore commencé
8	Thèmes transversaux	<u> </u>	1			1
8.1	Renforcement des capacités			En cours	Recueillir l'avis des Parties et des Signataires sur les obstacles à la mise en oeuvre d'éléments prioritaires du programme de travail Identifier les occasions d'aider les Parties & Signataires par l'échange de compétences, de connaissances, de formation et d'autres ressources.	En cours
8.2	Programmes de sensibilisation et d'information			Pour la 2 ^e année	Élaborer des stratégies pour faciliter la mise en oeuvre du programme de travail Identifier les stratégies existantes utilisées par les Parties et les mécanismes pour collaborer avec les non-Parties.	Pas encore commencé
9	Communication d'information	ns pour MOP				
9.1	Système d'indicateurs		CC	Pour MOP2	Élaborer un système d'indicateurs pour mesurer la réussite collective des Parties à l'Accord [ACAP IX(6)(f)]	En cours
9.2	Informations supplémentaires		CC	Pour MOP2	Communication d'informations complémentaires visées par le Plan d'action, paragraphe 5.1	En cours

¹ Cette tâche est qualifiée de "pas encore commencée", étant donné que l'évaluation des sites de reproduction qui bénéficieraient d'une protection renforcée n'a pas été effectuée. Il est reconnu toutefois qu'il y a déjà des mécanismes en place pour protéger et gérer les sites de reproduction.